



PRÉFET DU NORD

Lille, le 7 janvier 2015

Communiqué de presse

PLAN VIGIPIRATE : RENFORCEMENT DE LA VIGILANCE



Après l'attentat perpétré à Paris contre Charlie Hebdo, le Premier ministre a décidé de relever le plan Vigipirate au niveau « alerte attentat », niveau le plus élevé, sur l'ensemble de la région Ile-de-France et a demandé aux préfets de renforcer la vigilance et de mobiliser les forces placées sous leur autorité.

Jean-François Cordet, préfet du Nord, a réuni ce mercredi en fin de journée, l'ensemble des responsables de la sécurité du département, notamment le directeur départemental de la sécurité publique et le commandant du groupement de la gendarmerie du Nord, pour évoquer la situation.

Toutes les forces disponibles sont mobilisées. Des renforts civils et militaires seront déployés dans le cadre du plan Vigipirate, plan de prévention, de protection et de vigilance face à la menace terroriste, maintenu au niveau de vigilance renforcé dans le département, avec une attention particulière portée à la protection des organes de presse, centres commerciaux, lieux de culte, bâtiments publics ainsi que dans les transports.

A la demande du préfet, les consignes de sécurisation vont être rappelées aux maires pour garantir la mise en œuvre de ces mesures en lien étroit avec les élus locaux ainsi qu'à un certain nombre d'opérateurs concernés par la mise en œuvre de mesures de surveillance accrue (gestionnaires de transport, établissements recevant du public).